



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 21 février 2023

L'an 2023, le 21 février à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en Salle du Centenaire, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 17 février 2023.

Présents : M. Walter MARTIN, Mme Annie SOCHAY, M. François BESSON (pouvoir de Mme SARTORETTI), M. Hervé BUATIER, Mme Fabienne RAVET, M. Olivier ABRIAL, Mme Annick PERRET, M. Emmanuel PERRIN, Mme Sylvie DEBARD, M. Eric PERRET, M. Jean-Louis BALLUTO, Mme Colette MASNADA, M. Xavier MAISONNEUVE, Mme Patricia CUZENARD (pouvoir de Mme PARRATON), Mme Gaëlle CURNILLON, M. Vincent MAURICE, M. Stéphane PERRAUD, Mme Aurélie BOZONNET, Mme Marina ALBANO

Excusés : Mme Véronique PARRATON (pouvoir à Mme CUZENARD), M. Ludovic VEYRET, Mme Morgane SARTORETTI (pouvoir à M. BESSON)

Absent : M. David LAURENT

Secrétaire de séance : M. Hervé BUATIER

Le compte-rendu de janvier est approuvé à l'unanimité

Finances – Orientations budgétaires 2023

Mme RAVET retrace les opérations d'équipement en cours ou projetés.

Investissements en cours :

- Aménagement de la Mairie (700 k€) : la Maison France services est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2022, construction de la salle des mariages en 2023
- Réhabilitation du Château de Salvart (670 k€ sur 2023-2024), parallèlement à l'installation de la Bibliothèque en son 1^{er} étage et au déménagement des association à la maison Josserand (250 k€)
- Giratoire de Crangeat (95 k€ en 2022) pour lequel il restera les abribus à payer (8 k€)
- Programme de voirie 2023 (100 k€) en considérant le retour de la compétence et la majoration attendue de notre attribution de compensation
- Finalisation du déploiement de la vidéoprotection (25 k€ en 2022, 74 k€ en 2023)
- Poursuite de l'extension du cimetière (70 k€) avec un nouveau columbarium
- Réfection des deux courts de tennis extérieurs et de son éclairage (120 k€ ce printemps)
- Achèvement de la toiture du local bouliste-cyclo (35 k€)

Projets et réflexions de long terme :

- Construction d'une nouvelle cantine et d'une nouvelle garderie : concours de maîtrise d'œuvre avant le lancement des travaux estimés à 3,1 millions d'euros en 2024-2025. Le jury de concours se reformera le 24 mars prochain.

- Mission confiée à l'architecte Claudio CUCCIA sur les possibilités d'évolution des infrastructures du stade (vestiaires, parking...)
- Remplacement progressif des chaudières à gaz par des pompes à chaleur et cumulus afin de réaliser des économies substantielles (Mairie, salle des sports, stade)

Pour rappel c'est la stabilisation de l'épargne brute à son niveau d'avant-covid, par la poursuite de la réduction des dépenses de fonctionnement, qui conditionne nos capacités d'investissement.

Urbanisme – Rétrocession des VRD du lotissement l'Aulnaie-Les Néfliers

M. BUATIER relate l'historique du lotissement Aulnaie-Néfliers depuis sa création en 2006. Le lotisseur a pris l'engagement de mettre en œuvre les réfections exigées par le cahier des charges et d'installer des lampadaires à LED, permettant d'envisager la rétrocession des voies et réseaux. Les espaces verts resteront la propriété des copropriétaires à l'exception de deux parcelles qui deviendront municipales en vue d'un cheminement doux avec les lotissements de Charmeil 1 et 2. Sous réserve du respect de ces conditions le Conseil approuve la rétrocession à titre gratuit.

JO 2024 – Adhésion au label « Terre de jeux »

Mme DEBARD a assisté à une réunion de la Communauté d'agglomération où a été présentée l'opération « Terre de jeux » en vue des olympiades de 2024. Les collectivités organisent à leur convenance des manifestations, des conférences, des rencontres, à caractère sportif ou non, pourvu qu'elles promeuvent la pratique et les valeurs du sport. Elles mettent aussi en avant les clubs et les bénévoles qui les portent. Les collectivités volontaires reçoivent un kit de communication et un site internet référence leurs initiatives. Le Grand Bourg, Saint-Denis et Bâgé-Dommartin adhèrent pour l'heure au dispositif, Attignat pourrait également poser sa candidature. M. PERRIN est d'ores et déjà désigné référent municipal.

Château de Salvart – Avant-projet définitif

M. ABRIAL présente l'avant-projet d'aménagement estimé à 670 k€ hors taxes. Il prévoit des travaux d'isolation thermique, de menuiserie, de pose de sanitaires aux normes, l'installation d'un ascenseur intérieur et d'un escalier de secours. Le local des jeunes sera réhabilité et ventilé. Les planchers abimés du rez-de-chaussée bénéficieront d'une réfection. La grande salle retrouvera son plafond à la française. Le 1^{er} étage réagencé accueillera la bibliothèque. Des cloisons et des tomettes seront retirées des niveaux supérieurs pour alléger la structure du bâtiment. Les aménagements démarreront à l'automne 2023.

Rapports divers

M. le Maire et son homologue de Viriat se rendront jeudi en Préfecture au sujet du projet d'épandage des boues de l'usine Soleval. Pour rappel les deux communes avaient rendu un avis unanimement défavorable.

Les travaux de terrassement des courts de tennis extérieurs s'achèvent en ce moment. Comme prévu la pose de la résine interviendra lorsque les températures le permettront.

Les élus réfléchissent à l'organisation du prochain 14 juillet qui tombe un vendredi où le Tour de France fera étape à Bourg-en-Bresse. La fête pourrait débuter à 18h.

La campagne de recensement de la population a pris fin avec un fort taux de réponse des attignatis. L'INSEE agrège les données et calculera les chiffres officiels.

Prochain Conseil municipal le 21 mars

Séance levée à 22h15

Le Secrétaire de séance,
Hervé BUATIER

Le Maire,
Walter MARTIN